

LETTRE D'INFORMATION DE TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE

24 avril 2020

Chère Collègue, Cher Collègue,

Cette 21^{ème} lettre d'info vous permettra, comme c'est désormais la tradition, de revenir sur les points essentiels de la semaine avec un focus important, en terme de communication dans vos communes, sur le service de la collecte des déchets tellement attendue par les habitants de notre territoire métropolitain. Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, un très bon week-end et vous dis à lundi prochain. Avec toute mon amitié.

Philippe BRIAND

Président de Tours Métropole Val de Loire

LES ACTEURS DU TOURISME SOUTIENNENT CEUX QUI SE MOBILISENT AU QUOTIDIEN

Malgré les difficultés du secteur, de **nombreux hébergeurs se sont mobilisés pour accueillir des soignants**. Tours Métropole Val de Loire a décidé qu'en soutien à ces initiatives citoyennes, la **taxe de séjour ne sera pas prélevée pour les soignants** amenés à occuper un hébergement touristique.

Par ailleurs, **les 7 Offices de Tourisme de Touraine et l'ADT Touraine lancent l'opération** soutenue par ADN Tourisme, la nouvelle fédération des institutionnels du tourisme.

Une soixantaine de séjours d'une valeur de **450 €** et de nombreuses activités/lots vont être mis en jeu dès le 28 avril sur les réseaux sociaux afin de récompenser non seulement le personnel soignant et hospitalier mais également tous ceux qui travaillent chaque jour pour nous permettre de vivre au mieux cette période de confinement : les employés de la grande distribution, les éboueurs, les facteurs, les agents municipaux... Tout un chacun pourra proposer le nom d'un « héros du quotidien ». Tirage au sort en mai.

RETOURS SUR UNE SEMAINE D'ACTUALITÉS

Chaque vendredi, en quelques lignes, nous vous proposons de revenir sur les infos marquantes et importantes de cette semaine

■ COLLECTE DES DÉCHETS

À compter du lundi 27 avril, le service de collecte des déchets ordures ménagères (bacs gris ou bleus), des déchets recyclables (bacs jaunes) et des déchets végétaux (bacs verts) renforce son activité normale. Le ramassage des encombrants sera organisé selon les modalités suivantes :

- Une reprise des ramassages des **encombrants pour les bailleurs sociaux** uniquement, dès le 27 avril
- Une reprise des rendez-vous pour les **encombrants pour les particuliers** dès le 27 avril pour des interventions à partir du 11 mai (rendez-vous à prendre au 02.47.33.17.81)

Les plannings des collectes sont accessibles et téléchargeables sur le site internet www.tours-metropole.fr, rubrique « gérer mes déchets » en cliquant sur :

<https://tours-metropole.fr/mes-poubelles-connaître-les-jours-de-collecte-et-sinformer-sur-le-tri> mais également sur le **Facebook Tours Métropole** ou par téléphone au **02.47.80.12.12**

■ CALENDRIER DES ACTIONS À VENIR

Les services de la Préfecture nous ont informés du calendrier prévisionnel des prochaines dates clef pour les communes.

30 avril : présentation en Conseil des Ministres des modalités de sorties du confinement

4 mai : concertation de déclinaison départementale

11 mai : début programmé de la sortie du confinement

27 mai : rapport au Parlement sur la tenue des élections

3 juillet : vote des décisions fiscales locales (maximum)

31 juillet : vote du compte administratif et du budget (maximum)

■ POINT RELAIS « MANGEZ TOURAINE » À LA GLORIETTE

Le point-retrait de la Boutique « Mangez Touraine » situé à la Maison de la Gloriette connaît un franc succès. La boutique est désormais ouverte chaque **mardi de 14h30 à 16h30**.

> Les prochaines permanences sont les mardis 28 avril et 5 mai.

■ ARTÉMIS

ARTÉMIS, le service de conseil à la rénovation de l'habitat et des locaux professionnels reste disponible durant cette période, via le site internet : artemis.tours-metropole.fr ou par mail artemis@tours-metropole.fr. Le numéro d'appel ARTÉMIS (02.47.33.18.88) fonctionne normalement aux horaires d'ouverture du service au public (lundi, mercredi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h et le mardi de 9h à 12h30).

■ MARCHÉ OUVERTS

La liste des marchés autorisés à ouvrir sur le territoire de la métropole est disponible sur la lettre aux élus N°20 (Jeudi 23 avril).

INFORMATION PRÉFECTURE

PLATE-FORME www.solidaires-handicap.fr

Cette plate-forme s'adresse aux personnes en situation de handicap, aux aidants et aux professionnels. Elle a pour objectif de faire converger vers un même site toutes les initiatives pour permettre de trouver rapidement des solutions adaptées à proximité.

Elle s'appuie sur deux réseaux importants : celui des membres du conseil national consultatif des personnes handicapées, celui des Centres Régionaux d'Étude, d'Action et d'Information (CREAI). Cette plate-forme recense toutes les initiatives locales de solidarité en direction des personnes en situation de handicap et des aidant